



Appel à candidature « Sélection des Espaces Valléens »

Candidature de la CCSPVA **Candidature**





Stratégie pluriannuelle de développement intégrée de la diversification touristique en toutes saisons 2021-2027

Une première candidature

Compte tenu de sa création récente, le territoire intercommunal n'a pas encore bénéficié à ce jour du dispositif « Espace Valléen ». Dans la mesure où cet appel à candidature sera lié pour les sept prochaines années à l'allocation d'aides financières de l'Etat et de la Région en matière de réalisation de projets touristiques, il serait dommageable à l'intercommunalité de ne pas se positionner sur ce dernier. C'est pourquoi les services de la Communauté de communes ont été fortement mobilisés afin de répondre dans les délais fixés. Cette mobilisation étant réalisée en partie sur une temporalité dédiée à l'origine à la conduite d'autres projets précédemment validés.

Au regard de ce qui a été entrepris sur les territoires voisins bénéficiaires des générations antérieures du dispositif « Espace Valléen », les intérêts d'un positionnement de la CCSPVA sont multiples :

- Ce dispositif permettrait à l'intercommunalité d'**accéder à des leviers de financement** susceptibles de faciliter la mise en œuvre de sa stratégie de développement touristique et de la maximiser.
- Il permettra également au territoire d'engager une réflexion et un travail d'animation sur le long terme avec la nécessité d'**assurer un suivi sur 7 ans**.
- Il a l'avantage de faire preuve d'une certaine souplesse dans la mesure où il sera possible d'**optimiser chaque année le plan d'actions** définis lors du dépôt initial de la candidature.
- Élément fondateur du dispositif, la mise en place d'un Espace Valléen sur le territoire de la CCSPVA permettra d'engager un réel **processus de gouvernance territoriale** autour du tourisme.
- Enfin, il permettra à l'intercommunalité de **bénéficier de l'appui d'un réseau** de partenaires qui à fait ses preuves.

L'intérêt du dispositif « Espace Valléen » réside également en ce qu'il interroge les pratiques au-delà de la « simple » entrée touristique. Il permet d'engager une réflexion transversale à l'échelle du territoire, avec les territoires voisins et avec les intérêts de la population résidente.



Stratégie pluriannuelle de développement intégrée de la diversification touristique en toutes saisons 2021-2027

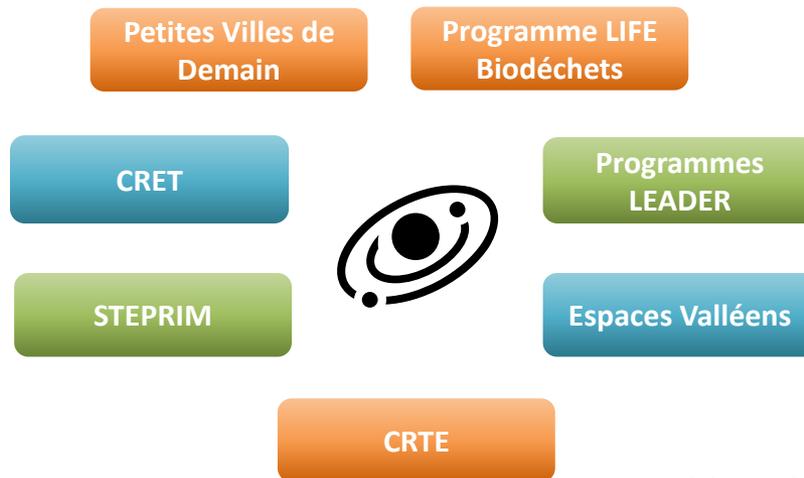
Une candidature « Espace Valléen » sur le périmètre de la Communauté de communes pour une vision systémique

Le choix du périmètre retenu au titre de la candidature « Espace Valléen » se fonde d'une part sur la cohérence territoriale du territoire couvert et sur les moyens d'actions et les compétences qui pourront être mobilisés au titre de la mise en œuvre et du suivi du plan d'actions pluriannuel.

Compte tenu de cette première candidature, le territoire n'est pas suffisamment structuré pour intégrer à ce jour un dispositif de type « méta-Espace Valléen ». En effet, pour qu'une coopération d'ampleur puisse se faire jour avec un territoire touristique proche il est nécessaire que la conduite du tourisme au sein de la CCSPVA ait atteint un certain niveau de maturité.

Par ailleurs, au regard de la fusion de 2017 et des relations suivies et régulières entre les communes membres, il semble qu'une réflexion globale sur le tourisme soit facilitée et ce au-delà des clivages politiques qui pourraient biaiser la démarche.

Enfin, l'intérêt d'une candidature à l'échelle intercommunale est de permettre à la collectivité de mettre en musique l'ensemble des dispositifs sur lesquels elle a pu se positionner. Dans la mesure où elle regroupe les ressources humaines en charge de la conduite de ces derniers, elle dispose d'une capacité de réflexion transversale capable d'optimiser et d'enrichir la mise en œuvre de ces appels à projets.



*Candidature de la CCSPVA
« Espace Valléen » - Juillet 2021*



Stratégie pluriannuelle de développement intégrée de la diversification touristique en toutes saisons 2021-2027

Stratégie globale et plan d'actions pluriannuel

Tel que spécifié dans l'appel à projet, la stratégie « Espace Valléen » de la CCSPVA s'appuie clairement sur le socle commun :

- Accompagner l'adaptation au changement climatique dans le sens de la transition écologique.
- Poursuivre et accélérer un développement touristique diversifié et adapté aux nouvelles attentes des clientèles.
- Favoriser la cohérence territoriale.
- Promouvoir un projet local intégré – stratégie ancrée – différenciation.
- Encourager des projets inter-espaces valléens et des projets à l'échelle interrégionale.

Le choix des financeurs de proposer un accompagnement différencié des territoires destiné à articuler au mieux les besoins et les attentes des territoires se justifie par ailleurs pleinement au regard des spécificités de l'Espace Valléen de la CCSPVA.

Au regard des groupes proposés, **le territoire s'inscrit pleinement dans la physionomie du Groupe 3** : Un territoire présentant une économie diversifiée.

Comme présenté dans le diagnostic, la CCSPVA est un territoire rural où l'impact du tourisme sur l'économie et sa visibilité sont moins prégnants. Hormis quelques sites visibles dans le grand paysage, la nature y est moins reconnue et relativement préservée. Compte tenu de l'amplitude de ses altitudes, le territoire est, par ailleurs, accessible en toutes saisons.

Riche de sa culture agricole et de ses villages, le patrimoine de la CCSPVA est présent bien qu'il reste sous-valorisé et que de nombreux savoir-faire restent à reconsidérer.

Pour autant, le territoire vit par lui-même. S'il ne se démarque pas d'un point de vue touristique il s'affirme comme un territoire de vie.

Candidature de la CCSPVA
« Espace Valléen » - Juillet 2021





Stratégie pluriannuelle de développement intégrée de la diversification touristique en toutes saisons 2021-2027

Stratégie globale et plan d'actions pluriannuel

Cette position, à la périphérie, permet de conforter le rôle de « poumon vert » du territoire intercommunal. La population y vient davantage pour se « ressourcer » que pour « consommer ». La nécessité de proposer une offre touristique « packagée » est donc moins marquée que sur les destinations voisines.

Compte tenu de l'émergence récente de la réflexion publique autour du tourisme sur le territoire intercommunal, ce dernier dispose à ce jour de peu de visibilité sur les indicateurs touristiques traditionnels de type nombre de lits touristiques et moment de puissance.

Enjeux pour le territoire:

La CCSPVA est un territoire accessible et de proximité qui propose à ce jour une offre « hors des sentiers battus ». Il est probable qu'il rencontre rapidement une nouvelle clientèle en demande de liberté de mouvement et d'actions. Cet engouement étant « dopé » par la crise sanitaire.

L'enjeu majeur sera de structurer une activité touristique spécifique adaptée au potentiel local, notamment à destination des clientèles de proximité.

Actions prioritaires:

- **Structuration de l'accueil et de certaines activités touristiques (professionnalisation des acteurs et qualification de l'offre).**
- **Travailler l'équilibre entre le tourisme de séjour et le tourisme de grande proximité liée à une clientèle de bassin de vie.**
- **Œuvrer pour limiter la fracture territoriale.**



Stratégie pluriannuelle de développement intégrée de la diversification touristique en toutes saisons 2021-2027

Stratégie globale et plan d'actions pluriannuel

Pour répondre à ces priorités et à ces enjeux, **une stratégie basée autour de quatre axes** a été envisagée. Chacun de ces axes est associé à des objectifs opérationnels.

Les éléments qui vont suivre ont été travaillés et validés par les différents acteurs associés à la démarche :

- Compte tenu des délais de dépôt de la candidature et de la disponibilité des professionnels, il a été difficile d'élargir la concertation autour du projet de territoire. Néanmoins, ces derniers ont été sollicités en 2019 dans le cadre de la rédaction de la stratégie touristique. Ce document constitue le socle du plan d'actions qui va suivre.
- Il existe d'ores et déjà des passerelles avec les structures touristiques majeures du territoire (Sanctuaire Notre-Dame du Laus, Apiland, Muséoscope du Lac...) Certains besoins de ces structures, déjà identifiés, ont permis d'enrichir la candidature.
- Le dispositif Espace Valléen et la première mouture du plan d'action pluriannuel ont été présentés en bureau des Maires du 22 juin 2021, et, validés en conseil communautaire du 29 juin 2021.
- La candidature a ensuite été présentée en Comité technique des financeurs le 19 juillet 2021.
- La dernière mouture a été finalement actée en Comité de pilotage le 28 juillet 2021.

La stratégie présentée et sa déclinaison en plan d'action pluriannuel constitue un cadre qui vise à orienter l'action publique de l'intercommunalité au bénéfice de la valorisation d'un espace touristique cohérent et équilibré.

Il est à noter que les actions présentées et les opérations qui les composent reposent sur des projets que l'intercommunalité est prête à conduire. Le plan d'actions est donc réaliste même si ses objectifs et sa « vision » pourront évoluer dans le temps.



Stratégie pluriannuelle de développement intégrée de la diversification touristique en toutes saisons 2021-2027

Axe 1 :

Créer une dynamique touristique du territoire basée sur la valorisation de ces différences :

L'axe 1 s'appuie sur la nécessité de créer un « destin commun » aux acteurs du territoire concernés ou impactés par le tourisme. L'idée sous-jacente est de mettre en lumière les richesses finalement peu connues du territoire dans l'optique de redonner ou de conforter un sentiment de « fierté » à ceux qui y vivent.

Action 1 : Développer les activités toutes saisons

L'un des atouts majeurs de ce territoire est sa moindre dépendance à la saisonnalité. Si la valorisation des offres intersaisons et des ailes de saisons mérite d'être développée, la pratique touristique peut s'y exercer à l'année. La pérennité de la population et sa jeunesse relative offrent des perspectives qui ne se retrouvent pas nécessairement sur les territoires voisins.

6 fiches opérations:

Opération 1 :
Poursuivre et conforter la promotion des APN

Opération 2 :
Créer des itinéraires trails et de courses d'orientation praticables à l'année

Opération 3 :
Développer les animations axées sur l'art, la culture et la littérature

Opération 4 :
Participer au renouvellement de la Route des fruits et des vins

Opération 5 :
Promouvoir le rattachement aux grands itinéraires (Compostelle, Tour du Lac...)

Opération 6:
Développer l'agritourisme



Stratégie pluriannuelle de développement intégrée de la diversification touristique en toutes saisons 2021-2027

Plan d'actions chiffré et temporalité :

Axe 1 :

Créer une dynamique touristique du territoire basée sur la valorisation de ces différences

Action 1 : Développer les activités toutes saisons

	Temporalité	Dénomination	Coût prévisionnel
Opération 1	2022-2024	Poursuivre et conforter la promotion des APN	45 000,00 € HT
Opération 2	2022-2024	Créer des itinéraires trails et de courses d'orientation praticables à l'année	60 000,00 € HT
Opération 3	2025-2027	Développer les animations axées sur l'art, la culture et la littérature	68 000,00 € HT
Opération 4	2025-2027	Participer au renouveau de la Route des fruits et des vins	60 000,00 € HT
Opération 5	2025-2027	Promouvoir le rattachement aux grands itinéraires (Compostelle, Tour du Lac...)	30 000,00 € HT
Opération 6	2025-2027	Développer l'agritourisme	40 000,00 € HT
TOTAL			303 000,00 € HT



Stratégie pluriannuelle de développement intégrée de la diversification touristique en toutes saisons 2021-2027

Axe 1 :

Créer une dynamique touristique du territoire basée sur la valorisation de ces différences :

Action 2 : Assurer une liaison facilitée et développer la mobilité douce

L'une des contraintes principales du territoire est sa faible accessibilité en dehors de l'usage de la voiture individuelle. Si l'accès aux bourgs centres reste possible par le biais des transports en commun? il est en revanche beaucoup plus difficile d'accéder à la majorité des sites d'intérêt touristique.

Compte tenu des évolutions climatiques et des changements d'usages des touristes et des résidents, une réflexion poussée sur la mobilité du quotidien doit être mise en œuvre et concrétisée.

2 fiches opérations:

Opération 1 :
Equiper les sites pour favoriser les mobilités actives

Opération 2 :
Développer l'offre de mobilité





Stratégie pluriannuelle de développement intégrée de la diversification touristique en toutes saisons 2021-2027

Plan d'actions chiffré et temporalité :

Axe 1 :

Créer une dynamique touristique du territoire basée sur la valorisation de ces différences

Action 2 : Assurer une liaison facilitée et développer la mobilité douce

	Temporalité	Dénomination	Coût prévisionnel
Opération 1	2022-2024	Equiper les sites pour favoriser les mobilités actives	153 175,00 € HT
Opération 2	2025-2027	Développer l'offre de mobilité	150 000,00 € HT
		TOTAL	303 175,00 € HT



Stratégie pluriannuelle de développement intégrée de la diversification touristique en toutes saisons 2021-2027

Axe 1 :

Créer une dynamique touristique du territoire basée sur la valorisation de ces différences:

Action 3 : Favoriser les interconnexions

Le tourisme constitue l'une des composantes d'un système complexe qui fait vivre un territoire. Les liens qui peuvent s'établir entre les différentes composantes du développement territorial conditionnent fortement son devenir. Ainsi, la multiplication des interactions entre les acteurs présents sur le territoire laisse une opportunité à la naissance d'initiatives innovantes.

La connaissance des acteurs, des filières et de leur besoins est une nécessité pour caller l'action publique au plus près de leurs attentes. L'offre touristique du territoire devrait, à terme, s'harmoniser et se compléter avec les filières porteuses de Serre-Ponçon Val d'Avance.

2 fiches opérations:

Opération 1 :
Affiner les connaissances sur les filières du tourisme et sur leurs besoins de mutualisation

Opération 2 :
Créer un « écosystème » touristique adapté aux filières de l'Espace Valléen





Stratégie pluriannuelle de développement intégrée de la diversification touristique en toutes saisons 2021-2027

Plan d'actions chiffré et temporalité :

Axe 1 :

Créer une dynamique touristique du territoire basée sur la valorisation de ces différences

Action 3 : Favoriser les interconnexions			
	Temporalité	Dénomination	Coût prévisionnel
Opération 1	2025-2027	Affiner les connaissances sur les filières du tourisme et sur leurs besoins de mutualisation	30 000,00 € HT
Opération 2	2025-2027	Créer un « écosystème » touristique adapté aux filières de l'Espace Valléen	20 000,00 € HT
TOTAL			50 000,00 € HT



Stratégie pluriannuelle de développement intégrée de la diversification touristique en toutes saisons 2021-2027

Axe 1 :

Créer une dynamique touristique du territoire basée sur la valorisation de ces différences :

Action 4 : Créer et animer un maillage touristique sur tout le territoire

Le tourisme constitue l'une des composantes d'un système complexe qui fait vivre un territoire. Les liens qui peuvent s'établir entre les différentes composantes du développement territorial conditionnent fortement son devenir. Ainsi, la multiplication des interactions entre les acteurs présents sur le territoire laisse une opportunité à la naissance d'initiatives innovantes.

La connaissance des acteurs, des filières et de leur besoins est une nécessité pour caller l'action publique au plus près de leurs attentes. L'offre touristique du territoire devrait, à termes, s'harmoniser et se compléter avec les filières porteuses de Serre-Ponçon Val d'Avance.

3 fiches opérations:

Opération 1 :
Placer le digital au cœur de la stratégie de développement touristique

Opération 2 :
Identifier et valoriser les niches stratégiques

Opération 3 :
Accompagner la structuration des pôles touristiques du territoire





Stratégie pluriannuelle de développement intégrée de la diversification touristique en toutes saisons 2021-2027

Plan d'actions chiffré et temporalité :

Axe 1 :

Créer une dynamique touristique du territoire basée sur la valorisation de ces différences

Action 4 : Favoriser les interconnexions

	Temporalité	Dénomination	Coût prévisionnel
Opération 1	2022-2024	Placer le digital au cœur de la stratégie de développement touristique	100 000,00 € HT
Opération 2	2025-2027	Identifier et valoriser les niches stratégiques	20 000,00 € HT
Opération 3	2025-2027	Accompagner la structuration des pôles touristiques du territoire	30 000,00 € HT
TOTAL			150 000,00 € HT



Stratégie pluriannuelle de développement intégrée de la diversification touristique en toutes saisons 2021-2027

Axe 2 :

Renforcer et qualifier l'offre touristique :

L'axe 2 se fonde sur la nécessité de conforter l'offre touristique existante sur le territoire et notamment celle qui lui permet de se différencier des territoires voisins et qui s'inscrit en complémentarité de ces derniers. Il porte principalement sur une visée opérationnelle en lien avec la création ou le maintien d'équipements touristiques utiles à tous.

Action 1 : Valoriser et structurer l'offre touristique existante

La connaissance de l'offre touristique existante et sa montée en gamme nécessitera des moyens humains dédiés sans lesquels il sera difficile pour le territoire d'accéder aux objectifs fixés. La mise en œuvre d'équipements de loisir ou leur requalification permettront d'optimiser l'image positive du territoire en incitant la population résidente et de passage à le fréquenter.

6 fiches opérations:

Opération 1 :
Mettre en place un chef de projet dédié

Opération 2 :
Aménager les aires de décollage de parapente

Opération 3 :
Poursuivre la requalification de la Base de loisirs des Trois Lacs

Opération 4 :
Installer les cales au port de Bois-Vieux

Opération 5 :
Déployer une offre de qualité VTT et VTTAE

Opération 6:
Conforter les atouts touristiques stratégiques identifiés



Stratégie pluriannuelle de développement intégrée de la diversification touristique en toutes saisons 2021-2027

Plan d'actions chiffré et temporalité :

Axe 2 :

Renforcer et qualifier l'offre touristique

Action 1 : Développer les activités toutes saisons

	Temporalité	Dénomination	Coût prévisionnel
Opération 1	2021	Mettre en place un chef de projet dédié	114 000,00 €
Opération 2	2021	Aménager les aires de décollage de parapente	95 511,00 € HT
Opération 3	2021	Poursuivre la requalification de la Base de loisirs des Trois Lacs	205 700,00 € HT
Opération 4	2022-2024	Installer les cales au port de Bois-Vieux	50 000,00 € HT
Opération 5	2022-2024	Déployer une offre de qualité VTT et VTTAE	28 000,00 € HT
Opération 6	2025-2027	Conforter les atouts touristiques stratégiques identifiés	-
TOTAL			493 211,00 € HT



Stratégie pluriannuelle de développement intégrée de la diversification touristique en toutes saisons 2021-2027

Axe 2 :

Renforcer et qualifier l'offre touristique :

Action 2 : Valoriser le patrimoine naturel et bâti

Le territoire présente une cohérence en terme d'urbanisation. Plusieurs villages peuvent être qualifiés de « villages perchés » et toutes les communes présentent des noyaux urbains de type villageois qui invitent à la découverte. Par ailleurs, des spécificités naturelles comme les demoiselles coiffées ou les richesses de la Durance méritent d'être davantage valorisées.

L'histoire est également présente au travers d'un petit patrimoine rural qui reste trop peu valorisé à ce jour. Ce dernier, témoignage de pratiques passées, constitue pourtant le socle de notre culture « montagnarde ». Il est évocateur pour la population résidente mais il peut également faire écho aux visiteurs.

3 fiches opérations:

Opération 1 :
Créer des circuits thématiques stratégiques

Opération 2 :
Valoriser le patrimoine rural et sacré

Opération 3 :
Valoriser les bords de la Durance et sa ripisylve





Stratégie pluriannuelle de développement intégrée de la diversification touristique en toutes saisons 2021-2027

Plan d'actions chiffré et temporalité :

Axe 2 : Renforcer et qualifier l'offre touristique

Action 2 : Valoriser le patrimoine naturel et bâti

	Temporalité	Dénomination	Coût prévisionnel
Opération 1	2022-2024	Créer des circuits thématiques stratégiques	75 000,00 € HT
Opération 2	2025-2027	Valoriser le patrimoine rural et sacré	80 000,00 € HT
Opération 3	2025-2027	Valoriser les bords de la Durance et sa ripisylve	60 000,00 € HT
TOTAL			215 000,00 € HT



Stratégie pluriannuelle de développement intégrée de la diversification touristique en toutes saisons 2021-2027

Axe 3 :

Dynamiser l'attractivité du territoire et l'inscrire en tant que destination :

L'axe 3 est orienté vers la clientèle qui fréquente le territoire, qui y réside ou qui la traverse pour rejoindre d'autres destinations. Le renforcement et la qualification de l'offre touristique doit être mise en œuvre au regard des attentes du public que en bénéficiera. Ainsi, sans connaissance des clientèles, de leurs usages et de leurs attentes il sera difficile d'optimiser l'offre touristique du territoire. Un temps devra donc être consacré à la mise en place d'outils capables d'apporter une visibilité sur l'impact des politiques touristiques engagées par le territoire.

Action 1 : Adapter l'offre d'accueil de Serre-Ponçon Val d'Avance et sa mise en marché aux clientèles

Dans le cadre d'un programme LEADER en cours, la Communauté de communes souhaite faire l'expérience d'un « Office de Tourisme hors les murs ». Ce dernier, devrait permettre de créer un maillage de l'information touristique et des acteurs du tourisme de proximité (hébergeurs, prestataires d'activités, restaurateurs, commerçants, agriculteurs, artisans...) Le travail de concertation auprès des acteurs locaux sera une base intéressante pour la mise en marché de l'offre touristique du territoire.

3 fiches opérations:

Opération 1 :
Améliorer et organiser
l'accueil sur le territoire

Opération 2 :
Développer des outils de
connaissance des
clientèles

Opération 3 :
Mettre en place des
outils de suivi et
d'évaluation de l'activité
touristique



Stratégie pluriannuelle de développement intégrée de la diversification touristique en toutes saisons 2021-2027

Plan d'actions chiffré et temporalité :

Axe 3 :

Dynamiser l'attractivité du territoire et l'inscrire en tant que destination :

Action 1 : Adapter l'offre d'accueil de Serre-Ponçon Val d'Avance et sa mise en marché aux clientèles

	Temporalité	Dénomination	Coût prévisionnel
Opération 1	2022-2024	Améliorer et organiser l'accueil sur le territoire	52 000,00 € HT
Opération 2	2025-2027	Développer des outils de connaissance des clientèles	10 000,00 € HT
Opération 3	2025-2027	Mettre en place des outils de suivi et d'évaluation de l'activité touristique	10 000,00 € HT
		TOTAL	72 000,00 € HT



Stratégie pluriannuelle de développement intégrée de la diversification touristique en toutes saisons 2021-2027

Axe 3 :

Dynamiser l'attractivité du territoire et l'inscrire en tant que destination :

Action 2 : Déployer des outils marketing et de communication au service du territoire

Le territoire Serre-Ponçon Val d'Avance présente une offre très limitée d'évènements porteurs susceptibles d'impacter sa notoriété. La collectivité dispose par ailleurs de peu d'outils promotionnels. Le déploiement d'une communication efficace et correctement ciblée, notamment sur les réseaux sociaux, est un impératif. Par ailleurs, la mise en place d'offres packagées devra être questionnée car elle pourrait répondre aux attentes de certains visiteurs.

En lien avec les actions entreprises pour maintenir une activité touristique à l'année, il conviendra de solliciter les acteurs de la culture et les associations locales notamment en vue d'envisager une programmation d'animations à l'année.

3 fiches opérations:

Opération 1 :

Identifier et créer des évènements porteurs en terme de notoriété et favoriser leur développement

Opération 2 :

Développer des outils commerciaux et d'information adaptés aux nouvelles demandes

Opération 3 :

Développer une programmation saisonnière



Stratégie pluriannuelle de développement intégrée de la diversification touristique en toutes saisons 2021-2027

Plan d'actions chiffré et temporalité :

Axe 3 :

Dynamiser l'attractivité du territoire et l'inscrire en tant que destination:

Action 2 : Déployer des outils marketing et de communication au service du territoire

	Temporalité	Dénomination	Coût prévisionnel
Opération 1	2022-2024	Identifier et créer des événements porteurs en terme de notoriété et favoriser leur développement	20 000,00 € HT
Opération 2	2025-2027	Développer des outils commerciaux et d'information adaptés aux nouvelles demandes	25 000,00 € HT
Opération 3	2025-2027	Développer une programmation saisonnière	50 000,00 € HT
TOTAL			95 000,00 € HT



Stratégie pluriannuelle de développement intégrée de la diversification touristique en toutes saisons 2021-2027

Axe 3 :

Dynamiser l'attractivité du territoire et l'inscrire en tant que destination:

Action 3 : Valoriser nos spécificités

Trois filières fortement représentées sur le territoire méritent d'être valorisées en regard des spécificités des territoires voisins. Le tourisme culturel, le tourisme scientifique et le tourisme œnologique.

La valorisation de ces offres spécifiques permettra de répondre aux attentes de clientèles et de prestataires spécifiques qui permettront d'enrichir la palette de prestations proposées au plus grand nombre.

Cette action suppose la mise en œuvre d'un partenariat étroit avec le Sanctuaire de Notre-Dame du Laux et les domaines viticoles du Département. Des partenaires devront être recherchés pour ce qui relève de la valorisation du patrimoine géologique.

1 fiches opérations:

Opération 1 :
Développer le tourisme
sectoriel

Opération 2 :
Développer une offre
touristique adaptée à la
jeunesse





Stratégie pluriannuelle de développement intégrée de la diversification touristique en toutes saisons 2021-2027

Plan d'actions chiffré et temporalité :

Axe 3 :

Dynamiser l'attractivité du territoire et l'inscrire en tant que destination:

Action 3 : Valoriser nos spécificités			
	Temporalité	Dénomination	Coût prévisionnel
Opération 1	2025-2027	Développer le tourisme sectoriel	40 000,00 € HT
Opération 2	2025-2027	Développer une offre touristique adaptée à la jeunesse	
TOTAL			40 000,00 € HT



Stratégie pluriannuelle de développement intégrée de la diversification touristique en toutes saisons 2021-2027

Axe 4 : Priorités transversales

L'axe 4 repose sur des actions qui relèvent d'une dimension plus large que la seule entrée tourisme. Ces actions peuvent être intégrées à des opérations d'ampleur conduites par la collectivité. Ces dernières se révéleront structurantes pour le territoire lorsqu'elles seront achevées.

Action 1 : Améliorer la connaissance et la conscience du risque

Les reliefs du territoire ont été façonnés de longue date par l'érosion et par l'hydrographie. Les changements climatiques à l'oeuvre tendent à rendre plus prégnant le rapport de la population aux risques naturels. Au-delà d'un tourisme d'expert la lecture du paysage présente un intérêt qui peut être partagé par tous résidents ou de passage. Il est également important que les usagers des sites naturels et touristiques puissent appréhender les risques auxquels ils sont susceptibles d'être exposés du fait d'aléa difficilement maîtrisable par l'homme.

2 fiches opérations:

Opération 1 :
Créer des itinéraires
thématiques sur les
risques naturels et leurs
impacts

Opération 2 :
Prise en compte des
risques en matière de
développement
touristique





Stratégie pluriannuelle de développement intégrée de la diversification touristique en toutes saisons 2021-2027

Plan d'actions chiffré et temporalité :

Axe 4 :

Priorités transversales

Action 1 : Améliorer la connaissance et la conscience du risque

	Temporalité	Dénomination	Coût prévisionnel
Opération 1	2022-2024	Créer des itinéraires thématiques sur les risques naturels et leurs impacts	62 000,00 € HT
Opération 2	2025-2027	Prise en compte des risques en matière de développement touristique	45 000,00 € HT
TOTAL			107 000,00 € HT



Stratégie pluriannuelle de développement intégrée de la diversification touristique en toutes saisons 2021-2027

Axe 4 : Priorités transversales

Action 2 : Préserver l'équilibre entre population résidente et touristique

La collectivité souhaite préserver la population résidente des impacts d'un tourisme de masse. Le développement de l'offre touristique sur le territoire doit être profitable pour ceux qui y vivent et pour ceux qui en vivent. Les actions portées par la collectivité devront être conduites de manière raisonnée afin que la qualité de vie de la population résidente ne soit pas altérée.

2 fiches opérations:

Opération 1 :

Dans le cadre du CRTE, la CCSPVA souhaite développer des infrastructures à destination de la clientèle touristique mais également de la population résidente à l'année

Opération 2 :

Faire découvrir les richesses du territoire à la population résidente par la mise en place d'événements, animations. Mettre en lumière l'ensemble des activités disponibles sur le territoire ainsi que les prestataires d'activités par une communication adaptée sur l'ensemble de l'année



Stratégie pluriannuelle de développement intégrée de la diversification touristique en toutes saisons 2021-2027

Plan d'actions chiffré et temporalité :

Axe 4 : Priorités transversales

Action 2 : Préserver l'équilibre entre population résidente et touristique

	Temporalité	Dénomination	Coût prévisionnel
Opération 1	2022-2024	Dans le cadre du CRTE, la CCSPVA souhaite développer des infrastructures à destination de la clientèle touristique mais également de la population résidente à l'année	Programmes développés dans le cadre du CRTE
Opération 2	2022-2024	Faire découvrir les richesses du territoire à la population résidente par la mise en place d'évènements, animations. Mettre en lumière l'ensemble des activités disponibles sur le territoire ainsi que les prestataires d'activités par une communication adaptée sur l'ensemble de l'année	50 000,00 € HT
TOTAL			50 000,00 € HT



Stratégie pluriannuelle de développement intégrée de la diversification touristique en toutes saisons 2021-2027

Axe 4 : Priorités transversales

Action 3 : Coopérer avec les territoires voisins

Les problématiques qui se font jour sur le territoire intercommunal ne découlent pas en totalité de son périmètre. La réflexion doit être portée sur une échelle plus importante de sorte à appréhender un « bassin de vie ». Cette vision élargie présente également l'opportunité d'harmoniser des initiatives locales facilement reproductibles, notamment au regard de destinations touristiques identifiées. L'adhésion du territoire à la destination « Serre-Ponçon » en est un bon exemple.

En ce sens, et bien que la création d'un méta-espace valléen autour du lac soit, à ce jour, prématurée, il est évident que la Communauté de communes engagera une démarche partenariale et concertée avec les Communautés de communes de Serre-Ponçon et d'Ubaye Serre-Ponçon.

Pour d'autres actions, une réflexion commune avec l'agglomération gapençaise ou la Communauté de communes du Champsaur Valgaudemar sera également engagées.

3 fiches opérations:

Opération 1 :

Prolonger le partenariat déjà engagé avec la CCSP et la CCUSP dans le cadre de la destination infra régionale « Serre-Ponçon »

Opération 2 :

Organiser des événements communs avec les territoires proches sur le volet APN

Opération 3 :

Mutualiser des outils de communication



Stratégie pluriannuelle de développement intégrée de la diversification touristique en toutes saisons 2021-2027

Plan d'actions chiffré et temporalité :

Axe 4 :

Priorités transversales

Action 3 : Coopérer avec les territoires voisins

	Temporalité	Dénomination	Coût prévisionnel
Opération 1	2022-2024	Prolonger le partenariat déjà engagé avec la CCSP et la CCUSP dans le cadre de la destination infra régionale « Serre-Ponçon »	100 000,00 € HT
Opération 2	2022-2024	Organiser des évènements communs avec les territoires proches sur le volet APN	50 000,00 € HT
Opération 3	2025-2027	Mutualiser des outils de communication	45 000,00 € HT
TOTAL			195 000,00 € HT



Stratégie pluriannuelle de développement intégrée de la diversification touristique en toutes saisons 2021-2027

Axe 4 : Priorités transversales

Action 4 : Limiter l'impact sur l'environnement préservé du territoire

Lors des premiers ateliers réalisés auprès des élus du territoire dans le cadre du CRTE mais également suite à de nombreux entretiens réalisés auprès de la population, il ressort un sentiment de fierté générale autour de la « chance de vivre sur le territoire ». Le corollaire de ce positionnement est donc la nécessité de préserver le cadre de vie des habitants et au-delà de son environnement.

Le développement touristique et les équipements réalisés pour le mettre en œuvre devront être réalisés avec discernement et de manière progressive afin que les richesses naturels du territoire ne soient pas détériorées. La mise en accessibilité de certains espaces devra donc être travaillée au plus près des enjeux environnementaux afin que les flux générés n'impactent pas de manière directe les écosystème à préserver.

4 fiches opérations:

Opération 1 :

Création d'une vélo route entre Gap et Chorges afin de développement des modes de déplacements alternatifs

Opération 2 :

Création d'une voie verte Rousset - Venterol

Opération 3 :

Communication et sensibilisation sur la thématique de la réduction des déchets et de leur réutilisation par la création d'une ressourcerie et d'une matériauthèque

Opération 4 :

Sensibilisation à la gestion de l'eau et à la protection des milieux aquatiques



Stratégie pluriannuelle de développement intégrée de la diversification touristique en toutes saisons 2021-2027

Plan d'actions chiffré et temporalité :

Axe 4 :

Priorités transversales

Action 1 : Développer les activités toutes saisons

	Temporalité	Dénomination	Coût prévisionnel
Opération 1	2022-2024	Création d'une vélo route entre Gap et Chorges afin de développement des modes de déplacements alternatifs	4 000 000,00 € HT
Opération 2	2022-2024	Création d'une voie verte Rousset -Venterol	1 000 000,00 € HT
Opération 3	2022-2024	Communication et sensibilisation sur la thématique de la réduction des déchets et de leur réutilisation par la création d'une ressourcerie et d'une matériauthèque	1 000 000,00 € HT
Opération 4	2022-2024	Sensibilisation à la gestion de l'eau et à la protection des milieux aquatiques	40 000,00 € HT
TOTAL			40 000,00 € HT (financés dans le cadre des Espaces Valléens)



Stratégie pluriannuelle de développement intégrée de la diversification touristique en toutes saisons 2021-2027

Plan d'actions chiffré et temporalité

Phasage de l'investissement pour la collectivité

Coût global du programme 2021-2027

Axes	Coût global HT
1	806 175,00 € HT
2	594 211,00 € HT
3	257 000,00 € HT
4	392 000,00 € HT
TOTAL	2 049 386,00 € HT

Ne sont pas pris en compte dans les tableaux les coûts liés aux opérations structurantes vélo-route, voie verte, ressourcerie et matériauthèque.

Le coût du chef de projet n'y apparaît également pas car il est transversal et fonctionnel durant toute la mise en œuvre du programme.

Financement par phase 2021-2027

Temporalité et autofinancement prévisionnel	Coût en € HT
Total des actions 2021-2022	301 211,00 € HT
Base autofinancement 30%	90 363,30 € HT
Total des actions 2022-2024	885 175,00 € HT
Base autofinancement 30%	265 552,50 € HT
Montant de l'autofinancement annuel	88 517,50 € HT
Total des actions 2025-2027	863 000,00 € HT
Base autofinancement 30%	258 900,00 € HT
Montant de l'autofinancement annuel	86 300,00 € HT
Coût global 2021-2027	2 049 386,00 € HT

Le phasage des opérations est soutenable par la Communauté de communes. L'autofinancement annuel de l'ordre de 90 000,00 € HT est en adéquation avec les ressources financières actuelles du budget tourisme de l'intercommunalité. La programmation est donc réaliste au regard des moyens financiers actuels de la CCSPVA.

Candidature de la CCSPVA
« Espace Valléen » - Juillet 2021



Stratégie pluriannuelle de développement intégrée de la diversification touristique en toutes saisons 2021-2027

Outils d'évaluation quantitatif et qualitatif du plan d'actions

Dans la mesure où le territoire présente sa première candidature au dispositif des Espaces Valléens il dispose de peu de recul sur la conception et le déploiement des outils d'évaluation de ce type de programme.

Afin d'assurer une base fiable de traitement et de suivi des données, la Communauté de commune souhaite, dans un premier temps, **se baser sur le modèle de tableau de suivi et d'évaluation des opérations proposé par la CIMA**. Ce tableau Excel, très complet, permettra d'assurer une veille régulière et il orientera le chef de projet dans le choix des données à collecter (rappel de l'opération et de son positionnement au sein de l'Espace Valléen, données budgétaires prévisionnelles, données financières de réalisation, portage de l'opération, qualité de l'opération, durée du projet, indicateurs de résultats et indicateurs d'impact).

Afin d'apprécier de manière plus globale l'avancée du programme et son impact sur le territoire, le chef de projet réalisera **à minima un rapport annuel**. Il est également envisagé la production de deux rapports complémentaires l'un en milieu de programmation et le dernier à l'issue du dispositif.

Enjeux de l'évaluation:

L'enjeu du travail de recueil de donnée sera son exploitation. Les éléments recueillis, qu'ils soient quantitatifs ou qualitatifs devront trouver une utilisation concrète dans le cadre de la mise en œuvre de l'Espace Valléen. **Un temps de travail effectif devra être accordé au chef de projet pour analyser les données et pour les interpréter.**

Afin que l'évaluation puisse porter ses fruits il sera également **nécessaire de concevoir une méthode de travail permettant de diffuser les résultats obtenus auprès des partenaires du dispositif Espace Valléen et du grand public**. Des outils de vulgarisation devront être élaboré par le chef de projet afin que le dispositif Espace Valléen et ses actions soient perceptibles pour le plus grand nombre.



Stratégie pluriannuelle de développement intégrée de la diversification touristique en toutes saisons 2021-2027

Modalités de pilotage:

Une ingénierie interne dédiée :

Deux possibilités sont à l'étude au sein de l'intercommunalité concernant le déploiement des moyens humains nécessaires à la conduite du dispositif « Espace Valléen ». D'une part la possibilité de pérenniser un poste en place et d'autre part l'opportunité de créer un nouveau poste dédié. Quelle que soit la solution retenue, l'intercommunalité s'engage sur un temps de travail effectif suffisant afin que le chef de projet puisse remplir les obligations fixées par le dispositif Espace Valléen dans la durée.

Le chef de projet sera localisé au sein des locaux administratifs de la Communauté de communes. Il sera placé sous la direction de la responsable de services Développement du Territoire et Prospective. Grâce à cette organisation fonctionnelle, le chef de projet sera en contact direct avec l'ensemble des services gérés par la collectivité. Il lui sera donc facile de communiquer avec les agents en poste afin d'enrichir la programmation planifiée dans le cadre des Espaces Valléens.

Responsable du programme Espace Valléen, le chef de projet aura en charge l'ensemble des missions afférentes à l'animation et à la conduite technique et administrative du programme (animation, organisation de la gouvernance, conduite de projet, mobilisation des acteurs locaux, accompagnement, communication et vulgarisation des actions conduites, suivi administratif et financier du programme, mise en œuvre d'une ingénierie financière et suivi des dossiers de subvention en fonction des impératifs et des attendus des financeurs, recueil de données, analyse et diffusion de l'avancement et de l'évaluation du dispositif et de ses actions...)

Une participation active au Réseau des Espaces Valléens:

Afin d'enrichir les programmes Espace Valléen de la Communauté de communes et dans l'optique de tendre vers un méta-espace valléen ou vers des opérations inter-espaces valléens, la participation active du chef de projet au « Réseau Espace valléen » sera encouragée par la collectivité.





Stratégie pluriannuelle de développement intégrée de la diversification touristique en toutes saisons 2021-2027

Modalités de gouvernance :

Il est envisagé une gouvernance à plusieurs niveaux dans le cadre de la mise en œuvre du programme Espace Valléen. Ces niveaux sont axés sur le public auquel les échanges seront destinés. Ainsi la gouvernance sera technique, politique et grand public.

Un Comité technique :

Ce comité technique aura deux portées. D'une part assister le chef de projet dans le cadre du suivi et de la mise en œuvre du programme et d'autre part préparer les comités de pilotage en lien avec les différents acteurs qui y seront associés.

Lors de ces comités techniques plusieurs éléments pourront être abordés : avis technique sur l'éligibilité des dépenses, sur l'opportunité des actions à conduire au regard des objectifs fixés par le programme, sur la conduite interne du dispositif et sur les modalités d'évaluation.

Il sera composé a minima des référents techniques des deux Régions Sud et Auvergne Rhône-Alpes, de la coordinatrice des politiques de la montagnes au Commissariat à l'Aménagement, au Développement et à la Protection des Alpes (ANCT), d'un référent de la Direction des Affaires Européennes / Service Programme Opérationnel Massif Alpin (POIA), d'un référent du Département des Hautes-Alpes, D'un référent de la préfecture des Hautes-Alpes, de la responsable de service Développement des Territoires et Prospective et du chef de projet Espace Valléen.

La composition du comité technique pourra être évolutive en fonction des thématiques abordées ou des problématiques soulevées. Ainsi d'autres financeurs pourraient être conviés de même que certains services de la Communauté de communes, des communes ou des professionnels du tourisme. Cette liste n'est pas exhaustive.



Stratégie pluriannuelle de développement intégrée de la diversification touristique en toutes saisons 2021-2027

Modalités de gouvernance :

Un Comité de pilotage :

Le Comité de pilotage sera l'instance « politique » du programme. Seule instance habilitée à acter l'avancée du programme et de ses adaptations il se réunira a minima une fois par an.

Lors de la réunion du Comité de pilotage les échanges ne devront pas porter uniquement sur la programmation financière du dispositif. Il sera important de faire ressortir les incidences qualitatives des actions conduites et les retours de la concertation engagée auprès des acteurs impliqués dans le programme Espace Valléen.

Les membres du Comité de pilotage seront a minima le Président de la Région Sud, le Commissaire à l'Aménagement, au Développement et à la Protection des Alpes (ANCT), le Président du Département des Hautes-Alpes, le Président de la Communauté de communes Serre-Ponçon Val d'Avance, la Vice-Présidente en charge du tourisme, le représentant du Parc National des Ecrins, le Président du GAL du Pays Gapençais, les représentants des socio-professionnels du territoire et les présidents des offices de tourisme proches.

A l'image du Comité technique, les membres du Comité de pilotage pourront être élargi en fonction des thèmes abordés ou des questionnements soulevés. De la même manière, si le périmètre de l'Espace valléen venait à évoluer en cours de programmation ou si les actions conjointes avec d'autres territoires venaient à se multiplier, la composition du Comité de pilotage serait adaptée afin que les instances décisionnaires de chaque partenaires puissent être pleinement représentées et associées.



Stratégie pluriannuelle de développement intégrée de la diversification touristique en toutes saisons 2021-2027

Modalités de gouvernance :

Une instance participative à créer :

Comité technique et comité de pilotage restent des instances formalisées qui ne parlent qu'aux initiés. Si elles jouent pleinement leur rôle en terme de suivi de la programmation « Espace Valléen », elles restent éloignées du grand public auquel les actions conduites s'adressent.

Il sera donc nécessaire d'engager une réflexion sur la mise en œuvre d'actions participatives au sein du territoire afin de rendre accessible le dispositif « Espace Valléen ».

Il est d'ores et déjà prévu de présenter en Bureau des Maires et en Conseil communautaire des points d'étapes réguliers afin que les élus de proximité puissent s'approprier cet appel à projet complexe de prime abord.

Le chef de projet devra ensuite concevoir et proposer des outils de gouvernance adaptés aux acteurs privés et associatifs sollicités dans le cadre des actions « Espace Valléen » engagées (ateliers participatifs, permanences à destination des habitants, enquêtes de terrain, enquêtes en ligne, animations vidéos, newsletter, rendez-vous individualisés...)



Stratégie pluriannuelle de développement intégrée de la diversification touristique en toutes saisons 2021-2027

Modalités d'articulation avec les autres échelles territoriales :

Comme évoqué en début de présentation, la mise en œuvre du dispositif « Espace Valléen » sera réalisé au sein d'un système d'opérations structurantes pour le territoire et qui présentent des points de perméabilité.

Ainsi, les programmes Espace Valléen et CRTE seront conduits de manière conjointe car leurs enjeux se recoupent. La candidature de la Communauté de communes s'est enrichie à la lumière d'éléments pointés dans le cadre de sa candidature CRTE, notamment au regard de la concertation des habitants.

Le territoire est par ailleurs engagé au sein du Pays Gapençais et de son GAL. Cette adhésion ainsi que la participation régulière des techniciens et des élus du territoire aux instances de gouvernance de ce dernier permettra au chef de projet Espace Valléen d'orienter les porteurs de projet vers les opportunités financières offertes par les fonds européens.

Toujours dans le cadre du Pays Gapençais, et par le biais de la Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance, la Communauté de communes est partie prenante des contrats de ruralité et des deux générations de CRET. Elle engagera d'ailleurs prochainement un travail avec la Région dans le cadre de la 3^{ème} génération de ce contrat.

La collectivité figure également aux instances de décision du SCOT Gapençais et elle dispose d'un service instructeur des autorisations d'urbanisme, ce qui lui permet d'avoir une vision plus concrète de l'urbanisation de son territoire et des contraintes d'aménagement qui en découlent.

Enfin, elle figure au nombre des porteurs de projets de la destination infrarégionale « Serre-Ponçon ».

Compte tenu de sa première candidature au Espaces Valléens et de la jeunesse de la réflexion tourisme au sein du territoire les interactions avec les échelles territoriales des Massifs et les acteurs transfrontaliers seront à engager.

*Candidature de la CCSPVA
« Espace Valléen » - Juillet 2021*

